

OBJET ACQUISITION DE TERRAINS

BK 532 / Impasse du Temple / Chaudron / RHI Multisites Est (SEDRE)
AT 264 / divers DK, DI et EM / ZAC de Bellepierre (SEDRE)

000 1111 2 0 0000
012 111 1 0 0000
0 1 1111 2 0 0000

000 1111 2 0 0000
012 111 1 0 0000
0 1 1111 2 0 0000

Je vous propose de vous prononcer sur les acquisitions de terrains nus et bâtis désignés ci-après, aux conditions mentionnées dans le tableau joint en annexe et, en cas d'accord, de m'autoriser à :

- 1° signer les actes d'acquisition correspondants,
- 2° procéder au versement des honoraires aux notaires chargés de leur rédaction.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE

Robert ANNETTE

OBJET ACQUISITION DE TERRAINS

BK 532 / Impasse du Temple / Chaudron / RHI Multisites Est (SEDRE)
AT 264 / divers DK, DI et EM / ZAC de Bellepierre (SEDRE)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant les crédits inscrits au Budget principal

Sur le RAPPORT N° 09/1-15 du Maire ;

Vu le rapport de M. LAURET Edmond, 7ème Adjoint, présenté au nom des Commissions
Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Autorise le Maire à procéder aux acquisitions des parcelles désignées ci-après dans le tableau joint en annexe et dont les principales caractéristiques sont mentionnées et pour lesquelles des propositions financières à l'amiable ont été proposées et acceptées par les propriétaires concernés.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à intervenir dans les actes correspondants.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à faire procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires (sous Fonction 820, et Articles 2111 -terrain nu- et 2115 -terrain bâti-).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 27 FEV. 2009



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

ACQUISITION DE TERRAINS

1° RHI MULTISITES EST

Référence cadastrale	Superficie en m ²	Adresse	Propriétaire	Prix	Objet de l'acquisition
BK 532 (voirie)	297	Impasse du temple Avenue Eudoxie Nongé 97490 Sainte- Clotilde	SEDRE	1,00 € (conforme à l'avis de France Domaine 411V2744/08 du 01/12/2008)	Dans le cadre de la RHI Multisites Est dont la SEDRE est concessionnaire, il s'agit d'acquérir à l'euro symbolique cette parcelle non bâtie à usage de voirie, qui est comprise dans l'emprise de l'opération d'aménagement.

2° CLOTURE DE LA ZAC DE BELLEPIERRE

Il s'agit d'acquérir à l'euro symbolique (1,00 €), conformément aux avis de France Domaine référencés respectivement 411V1949/08 du 10/10/2008 et 411V2540/07 du 25/11/2008, tous les terrains nus et bâtis qui sont compris dans le champ de périmètre de la ZAC de Bellepierre, dont le dossier de clôture a été validé par Délibération du Conseil Municipal en séance du 13 décembre 2008 et dont le concessionnaire est la SEDRE, soit au total 84 parcelles à rétrocéder à la Commune de Saint-Denis dont la liste est jointe ci-dessous.

a) ALLEE DES JASPES / ALLEE DES ONYX / MAIL PIETON (partie basse)

Référence cadastrale	Superficie en m ²	Localisation	Observations
AT 264	643	33 BD DE LA SOURCE	CHEMIN POUR PIETONS
DK 67	591	64 BD DE LA SOURCE	VOIRIE/CHEMIN PIETONS
DK 150	91	15 ALLEE DES ONYX	VOIRIE
DK 151	11	15 ALLEE DES ONYX	VOIRIE
DK 155	30	11 ALLEE DES ONYX	VOIRIE
DK 249	260	9001 ALLEE DES JASPES	DELAISSE VOIRIE
DK 339	115	2 ALLEE DES ONYX	VOIRIE
DK 342	4	LA SOURCE	VOIRIE
DK 348	4 282	BD DE LA SOURCE	CHEMIN PIETONS
DK 349	27	LA SOURCE	CHEMIN PIETONS
DK 350	25	LA SOURCE	CHEMIN PIETONS
DK 351	86	LA SOURCE	CHEMIN PIETONS
DK 352	19	LA SOURCE	VOIRIE
DK 358	868	38 BD DE LA SOURCE	VOIRIE
DK 362	89	9 ALLEE DES JASPES	VOIRIE

ACQUISITION DE TERRAINS

a) ALLEE DES JASPES / ALLEE DES ONYX / MAIL PIETON (partie basse)

(suite)

Référence cadastrale	Superficie en m ²	Localisation	Observations
DK 363	94	9001 ALLEE DES JASPES	VOIRIE
DK 364	884	9001 ALLEE DES JASPES	VOIRIE
DK 365	85	7 ALLEE DES JASPES	DELAISSE VOIRIE
DK 366	299	7 ALLEE DES JASPES	VOIRIE
DK 370	192	3 ALLEE DES JASPES	VOIRIE
DK 371	164	3 ALLEE DES JASPES	VOIRIE
DK 373	384	1 ALLEE DES JASPES	VOIRIE
DK 376	5	9001 ALLEE DES JASPES	VOIRIE
DK 378	88	36 BD DE LA SOURCE	VOIRIE
DK 379	3	5 ALLEE DES ONYX	VOIRIE
DK 402	37	50 BD DE LA SOURCE	VOIRIE

b) MAIL PIETONS (PARTIE HAUTE) / BELVEDERE DE BELLEPIERRE / BOULEVARD GASTON MONNERVILLE

Référence cadastrale	Superficie en m ²	Localisation	Observations
DK 153	112	15 ALLEE DES ONYX	VOIRIE
DK 154	33	15 ALLEE DES ONYX	VOIRIE
DK 187	2 785	LA SOURCE	VOIRIE
DK 188	1 065	LA SOURCE	VOIRIE
DK 252	77	98 BD DE LA SOURCE	CHEMIN PIETONS
DK 253	202	98 BD DE LA SOURCE	VOIRIE
DK 256	243	20 ALLEE DES ONYX	VOIRIE
DK 259	178	20 ALLEE DES ONYX	VOIRIE
DK 261	233	54 BD DE LA SOURCE	CHEMIN PIETONS
DK 262	255	54 BD DE LA SOURCE	VOIRIE
DK 263	15	54 BD DE LA SOURCE	BELVEDERE

c) LYCEE DE BELLEPIERRE

Référence cadastrale	Superficie en m ²	Localisation	Observations
DK 45	1 025	21 ALLEE DES SPINELLES	EMPRISE DU LYCEE
DK 76	79	LA SOURCE	EMPRISE DU LYCEE
DK 77	257	LA SOURCE	EMPRISE DU LYCEE
DK 146	300	LA SOURCE	EMPRISE DU LYCEE
DK 189	2 674	LA SOURCE	EMPRISE DU LYCEE
DK 194	380	LA SOURCE	EMPRISE DU LYCEE
DK 270	299	LA SOURCE	EMPRISE DU LYCEE
DK 271	1 074	LA SOURCE	EMPRISE DU LYCEE

ACQUISITION DE TERRAINS

d) BOULEVARD GASTON MONNERVILLE (partie haute)

Référence cadastrale	Superficie en m ²	Localisation	Observations
DK 199	1 814	LA SOURCE	VOIRIE
DK 200	529	LA SOURCE	VOIRIE
DI 77	55	DOMAINE LA PROVIDENCE	VOIRIE
DI 78	354	DOMAINE LA PROVIDENCE	VOIRIE

e) ALLEE DES GEODES

Référence cadastrale	Superficie en m ²	Localisation	Observations
DK 383	36	58 ALLEE DES SAPHIRS	VOIRIE
DK 385	21	54 ALLEE DES SAPHIRS	VOIRIE
DK 387	269	42 ALLEE DES SAPHIRS	VOIRIE
DK 389	165	40 ALLEE DES SAPHIRS	VOIRIE
DK 392	274	38 ALLEE DES SAPHIRS	VOIRIE
DK 389	46	34 ALLEE DES SAPHIRS	VOIRIE

f) ALLEE ET AIRE DE JEUX DES SPINELLES / AMPHITHEATRES DES GRANITS

Référence cadastrale	Superficie en m ²	Localisation	Observations
DI 32	5 757	9012 ALLEE DE L'AVE MARIA	FRICHES
DI 53	5 902	DOMAINE LA PROVIDENCE	LOGEMENT DE FONCTION
DI 54	501	DOMAINE LA PROVIDENCE	VOIRIE
DI 61	955	DOMAINE LA PROVIDENCE	VOIRIE
DI 67 (partie)	à préciser	DOMAINE LA PROVIDENCE	ELARGISSEMENT A 8 M ALLEE DES SPINELLES
DI 112	70	45 ALLEE DES SPINELLES	VOIRIE
DI 114	155	DOMAINE LA PROVIDENCE	VOIRIE
DI 115	9	DOMAINE LA PROVIDENCE	VOIRIE
DI 116	1 942	DOMAINE LA PROVIDENCE	VOIRIE
DI 117	10	34 ALLEE DES SPINELLES	VOIRIE
DI 118	422	34 ALLEE DES SPINELLES	VOIRIE
DI 119	3 678	34 ALLEE DES SPINELLES	AIRE DE JEUX
DI 120	214	34 ALLEE DES SPINELLES	VOIRIE
DI 122	50	DOMAINE LA PROVIDENCE	ESPACES VERTS
DI 123	75	DOMAINE LA PROVIDENCE	VOIRIE
DI 124	648	DOMAINE LA PROVIDENCE	VOIRIE
DI 125	678	DOMAINE LA PROVIDENCE	AIRE DE JEUX
DI 127	40	DOMAINE LA PROVIDENCE	VOIRIE
DI 128	69	DOMAINE LA PROVIDENCE	PARKING

ACQUISITION DE TERRAINS

f) ALLEE ET AIRE DE JEUX DES SPINELLES /
AMPHITHEATRES DES GRANITS

(suite)

Référence cadastrale	Superficie en m ²	Localisation	Observations
DI 130	1 458	DOMAINE LA PROVIDENCE	VOIRIE
DI 132	564	DOMAINE LA PROVIDENCE	PARKING
DI 274	13	45 ALLEE DES SPINELLES	FRICHES
DI 278	28 545	45 ALLEE DES SPINELLES	FRICHES
EM 65	222	ALLEE DES RUBIS	VOIRIE
EM 66	111	ALLEE DES RUBIS	VOIRIE
EM 69	1 192	ALLEE DES RUBIS	FRICHES
EM 70	81	19 CHEMIN DES BRISES	VOIRIE
EM 72	1 662	ALLEE DES GRANITS	VOIRIE
EM 218	116	ALLEE DES RUBIS	CHEMIN PIETONS

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis

En séance du 21/02/2009

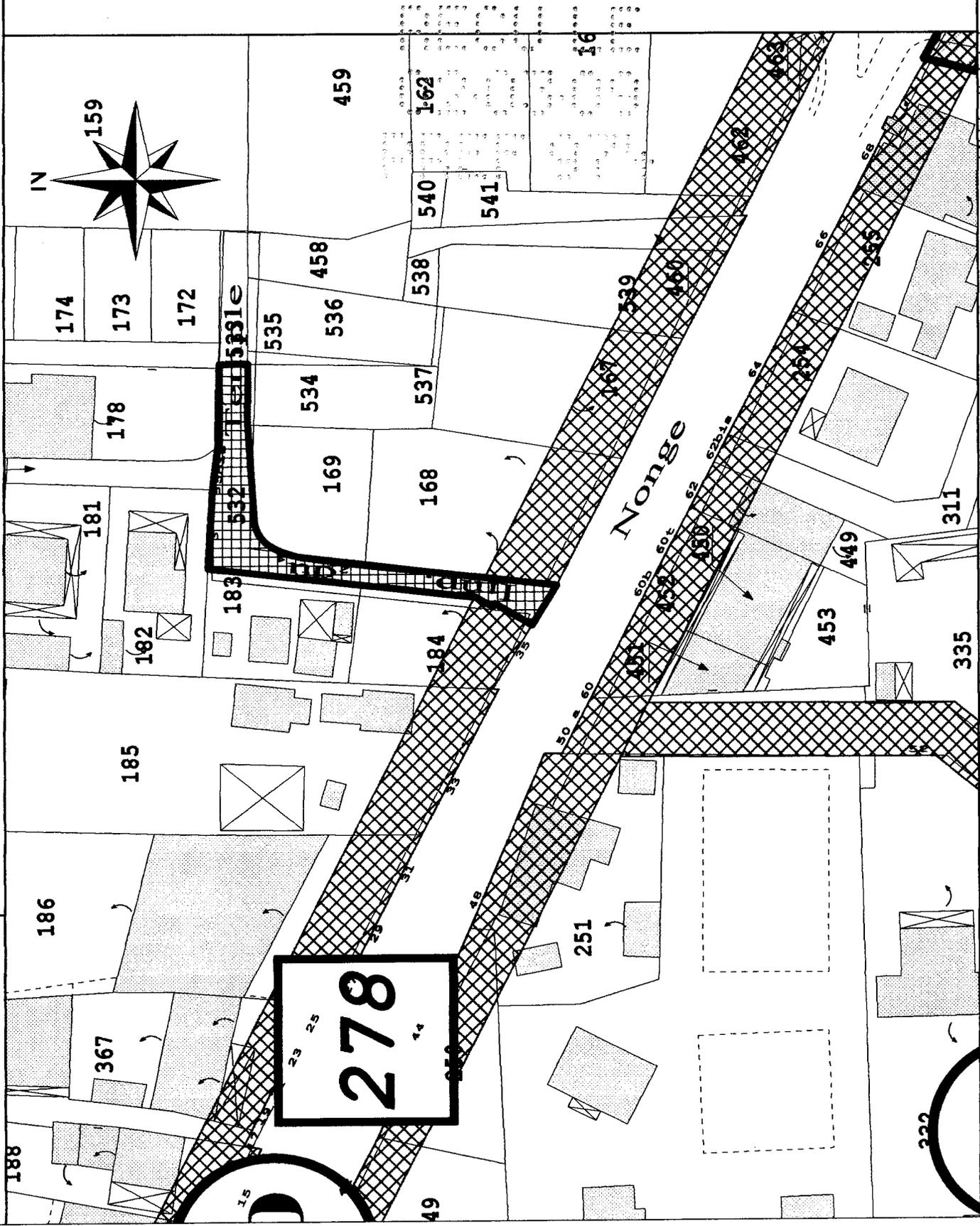
En annexe à la Délibération N° 09/1-15

LE MAIRE



PARCELLE NON BATIE BK 532 / VOIRIE / RHI MULTISITES EST

1 / 800



LEGENDE

LEGENDE DU P.L.U.

- Limite de zone et de secteur
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Emplacement réservé avec espace pu à conserver, modifier ou créer (Z.A.C.)
- Numéro de l'emplacement réservé
- Emprise de voie
- Règles particulières d'implantation des constructions
- Périmètre de Z.A.C.
- Limite des PAS GEOMETRIQUES
- Principe de liaison (voirie)

RAPPEL DU P.P.R.

- #### ZONES DE PRESCRIPTIONS
- Zone Bg
 - Zone Bf
 - Zone Bg1
- #### ZONES D'INTERDICTION
- Zone R1
 - Zone R1i
 - Zone R1t
 - Zone R2 - Inconstructible sauf aménagement global de la zone et révision du P.P.R.
 - Zone d'études particulières - voir documents annexés au projet du P.P.R.
 - Zone sans contrainte spécifique

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 7307 V-R

TRESORERIE GENERALE DE LA REUNION



Brigade d'Evaluation Domaniale
7 avenue André Malraux
97 705 SAINT DENIS CEDEX 9
Réception sur rendez-vous

AVIS DU DOMAINE

AVIS SUR LE PRIX OU LA VALEUR DES BIENS IMMOBILIERS

VENTE AMIABLE

Pour nous joindre :

Références : N° dossier : **411V2744/08**
Affaire suivie par : **Jp GUILLAUD**, évaluateur
Téléphone: **02 62 94.05.96**
Télécopie : **02.62.94.05.83**
Courriel : **tgdomaine104@dgfp.finances.gouv.fr**

1 Service consultant : SEDRE

2 Date de la consultation : 01/12/08

3 Opération soumise au contrôle (objet et but) Cession à la Commune

4 Propriétaire SEDRE

5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :

Commune de : **St Denis – Av Eudoxie Nonge**
Parcelle cadastrée **BK n° 532** d'une superficie de **297 m²**.
Voirie (Impasse du Temple)

5a Urbanisme-Situation au plan d'aménagement-Zone de plan-C.O.S.-Servitudes_Etat du sous sol-Elements particuliers de plus value et de moins value-Voies et réseaux divers :
Au POS zone UD

7 Situation locative Libre

9 Détermination de la valeur vénale actuelle : **1 €**

12 Observations particulières:

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai *d'un an*

A Saint Denis le 01/12/08

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
En séance du **21/02/2009**
En annexe à la Délibération N° **091-15**

LE MAIRE



Jean Paul GUILLAUD

OR PUBLIC

RESORERIE GENERALE DE LA REUNION



Brigade d'Evaluation Domaniale
7 avenue André Malraux
97 705 SAINT DENIS CEDEX 9
Réception sur rendez-vous

AVIS DU DOMAINE

AVIS SUR LE PRIX OU LA VALEUR DES BIENS IMMOBILIERS

VENTE AMIABLE

Pour nous joindre :

Références : N° dossier : **411V1949/08**
Affaire suivie par : **Jp GUILLAUD**, évaluateur
Téléphone : **02 62.94.05.96**
Télécopie : **02.62.94.05.83**
Courriel : **tgdomaine104@cp.finances.gouv.fr**

1 Service consultant : SEDRE

2 Date de la consultation : 15/09/08

4 Propriétaire : SEDRE

3 Opération soumise au contrôle (objet et but) Clôture ZAC Bellepierre - Cession à la commune à l'euro symbolique

5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :

Commune de : Saint Denis

76 emprises d'une superficie totale de 75 950 m² selon détail ci-dessous

5a Urbanisme-Situation au plan d'aménagement-Zone de plan-C.O.S.-Servitudes_Etat du sous sol-Elements particuliers de plus value et de moins value-Voies et réseaux divers :

Au PLU: zones N/UD/UI/UM

7 Situation locative

9 Détermination de la valeur vénale actuelle : Pour les besoins de clôture de la ZAC, les terrains peuvent être remis à la commune à l'euro symbolique

12 Observations particulières:

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai *d'un an*

A Saint Denis le 10/10/08

Jean Paul GUILLAUD

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
En séance du **21/02/2009**
En annexe à la Délibération N° **03/1-15**

LE MAIRE



TRESORERIE GENERALE DE LA REUNION



Brigade d'Evaluation Domaniale
7 avenue André Malraux
97 705 SAINT DENIS CEDEX 9
Réception sur rendez-vous

AVIS DU DOMAINE

**AVIS SUR LE PRIX OU LA VALEUR DES BIENS
IMMOBILIERS**

Pour nous joindre :

Références : N° dossier : **411V2540/07**
Affaire suivie par : **Jp GUILLAUD**, évaluateur
Téléphone: **02 62 94.05.96**
Télécopie : **02.62.94.05.83**
Courriel : **tgdomaine104@dgfip.finances.gouv.fr**

VENTE AMIABLE

1 Service consultant : SEDRE

2 Date de la consultation : 20/11/08

3 Opération soumise au contrôle (objet et but) Vente à la commune (pour rétrocession au Département?)

4 Propriétaire SEDRE

5 Description sommaire de l'immeuble compris dans l'opération :

Commune de : **St Denis**

Parcelles cadastrées **DK n° 45, 76, 77, 146, 194, 270, 271** d'une superficie de 3 414 m² constituant des emprises (bâtiments et parkings) du lycée de Bellepierre.

5a Urbanisme-Situation au plan d'aménagement-Zone de plan-C.O.S.-Servitudes Etat du sous sol-Elements particuliers de plus value et de moins value-Voies et réseaux divers :

Au POS zone **UI**

7 Situation locative

9 Détermination de la valeur vénale actuelle : **1 €**

12 Observations particulières:

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai **d'un an**

A Saint Denis le 25/11/08

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
En séance du **21/04/2009**
En annexe à la Délibération N° **09/15**

LE MAIRE



Jean Paul GUILLAUD